



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## SAS ATLANTIC METAL

### Réorganisation et modification des activités du site basé ZI du Bois Imbert à LA FERRIÈRE

En exécution de l'arrêté préfectoral n°13-DRCTAJ/1-812 du 27 novembre 2013 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande, formulée par la SAS Atlantic Metal, en vue d'obtenir la modification de l'arrêté d'autorisation suite à la réorganisation de ses activités et à l'acceptation de déchets non dangereux sur le site basé ZI du Bois Imbert sur le territoire de la commune de La Ferrière, est soumise à enquête publique dans la commune de LA FERRIERE pendant 31 jours consécutifs, **du 20 janvier au 19 février 2014 inclus**.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance de ce dossier, contenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de La Ferrière aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur Auguste GUEGEAIS, adjudant-chef de gendarmerie en retraite, commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Pierre HEUZE, colonel de l'Armée en retraite, commissaire enquêteur suppléant, sont nommés par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public en mairie de La Ferrière :

- le lundi 20 janvier 2014 .....de 9 heures à 12 heures ;
- le samedi 1<sup>er</sup> février 2014 .....de 9 heures à 12 heures ;
- le mercredi 19 février 2014 .....de 14 heures 30 à 17 heures 30.

Les observations peuvent également être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de La Ferrière, siège de l'enquête, 36 rue de la Chapelle, BP 19 – 85280 La Ferrière ou par courriel à l'attention expresse du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [mairie@laferriere-vendee.fr](mailto:mairie@laferriere-vendee.fr) (*préciser dans l'objet : Enquête publique SAS Atlantic Metal*).

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat en Vendée à l'adresse suivante : [www.vendee.pref.gouv.fr](http://www.vendee.pref.gouv.fr) 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur Hervé VANHEMS, Président Directeur Général du Groupe Atlantic Metal, ZI du Bois Imbert, 85280 La Ferrière (02.51.48.13.56).

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en préfecture, en mairie de La Ferrière ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Préfet de la Vendée statuera sur la demande d'autorisation. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.